

Note explicative au corrigendum du 12 juin 2014 de la Défense de Monsieur Jean-Jacques KABONGO MANGENDA :

Dans le document original du 11 juin 2014 Madame la Juge Akua Kuenyehia était erronément mentionnée comme Juge Président alors que la Chambre d'Appel est présidée par le Juge Sang-Hyun Song.